



Les Agriculteurs Bio des Pays de la Loire

LETTRE FILIERE CAB « AGRICULTURE BIOLOGIQUE »

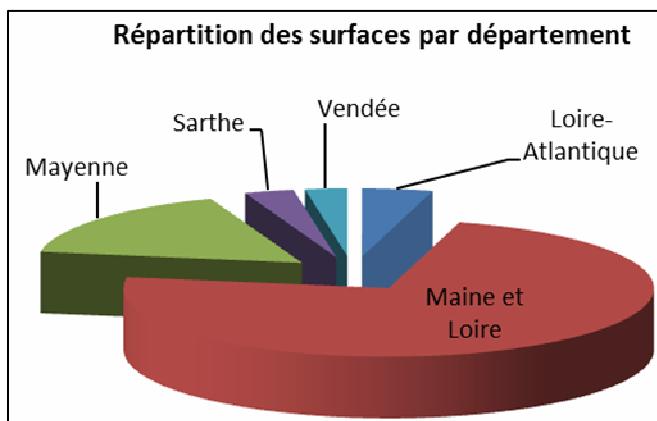
PPAM n°1 - Décembre 2016



La région des Pays de la Loire demeure à la 4^{ème} place des régions productrices de Plantes Aromatiques et Médicinales BIO à l'échelle nationale. Notre région affiche fièrement une complémentarité de profils de producteurs, d'espèces cultivées, de savoirs et savoir-faire et une forte présence d'acteurs de l'aval (laboratoires, distillateurs, extracteurs, distributeurs...) facilitant le développement des filières courtes et des filières longues.

Une production en PPAM qui se développe en Pays de la Loire

La région des Pays de la Loire demeure à la 4^{ème} place des régions productrices de Plantes Aromatiques et Médicinales BIO à l'échelle nationale avec 231 hectares répartis auprès de 88 producteurs (données Agence Bio 2015). On notera une surface totale (Bio + conversion) qui a doublé entre 2006 et 2015 et qui a augmenté de 13% entre 2014 et 2015. Notre région des Pays de la Loire produit environ une centaine d'espèces en Agriculture Biologique sur une grande diversité de profils de producteurs, polyculteur-éleveurs, polyculteurs et producteurs spécialisés et sur des surfaces allant de quelques mètres carrés à plusieurs hectares. La production de plantes Bio ne cesse d'attirer de nouvelles fermes et la production Bio représente 15% de la production totale de plantes à l'échelle régionale.



Une forte présence d'opérateurs sur le territoire

Portée par ce développement, les Pays de la Loire ont accueilli la construction d'un réseau d'opérateurs spécialisés dans la collecte, la transformation (laboratoires, extracteurs de végétaux, parfumeurs, produits d'hygiène et de cosmétique, fabricants d'aliments pour le bétail...) et la commercialisation des plantes Bio locales. Les producteurs et les groupements de producteurs commercialisent leurs plantes dans différents circuits :

- En filières courtes : vente à la ferme, marchés, magasins de producteurs, magasins Bio, épicerie fines, restaurants...
- En filières longues : négociants, extracteurs, conditionneurs...
- Sous différentes formes : fraîches, sèches, baumes, huiles essentielles, eaux florales...



Action financée par :



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT

Avec la contribution financière
du compte d'affectation spéciale
«développement agricole et rural»



Coordination Agrobiologique des Pays de la Loire

- * Contact : Sébastien BONDUAU (Chargée de mission CAB)
- * cab.filières@biopaysdelaloire.fr / 02-41-18-61-42
- * Site Internet : www.biopaysdelaloire.fr



Les Agriculteurs Bio des Pays de la Loire

LETTRE FILIERE CAB « AGRICULTURE BIOLOGIQUE »

PPAM n°1 - Décembre 2016

Un consommateur en recherche de plantes Bio

Dans un marché du Bio qui pèse plus de cinq milliards d'euros en 2015 en France, le secteur des plantes à Parfum, Aromatiques et Médicinales est une des filières qui ne cesse de progresser en chiffre d'affaires. Selon le baromètre de l'Agence bio, les consommateurs plébiscitent le lien direct avec le producteur : 54% des fermes commercialisent leurs plantes en vente directe. Pour les infusions, la Grande distribution prédomine avec plus de 68% des ventes, suivie par les magasins spécialisés bio avec 30% de part de marché. Ce phénomène s'inverse lors des achats des compléments alimentaires Bio. Concernant les produits cosmétiques, le consommateur achète principalement ses produits Bio en pharmacies, magasins bio et sur internet (source : cosmébio).

Le réseau BIO qui accompagne les producteurs de PPAM

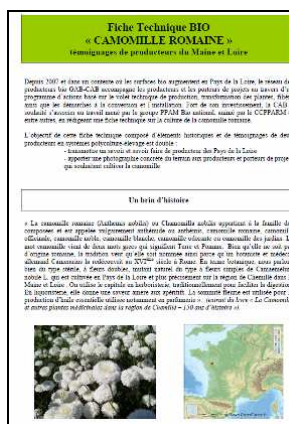
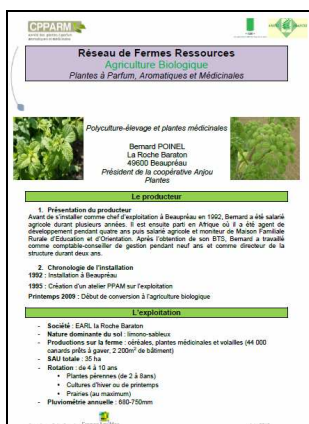
A la demande du terrain, la CAB a créé un groupe d'échanges « Générations PPAM Bio » en 2007. Ce groupe d'échanges composé de producteurs et de porteurs de projet a pour objectif d'aborder des thématiques techniques de production et de transformation, de faire une veille sur le marché, d'échanger des savoir-faire entre producteurs et de mutualiser des plantes et matériels. En 2015/2016, le groupe a travaillé sur la « Gestion de la fertilité et de la fertilisation des sols » au travers de journées de formation, d'échanges entre producteurs et d'un suivi d'expérimentations participatives. Pour votre projet de conversion ou d'installation, nous vous invitons à contacter le GAB/Civam Bio de votre département (www.biopaysdelaloire.fr)



Valoriser les savoirs et savoir-faire paysans

Pour acquérir et diffuser de nouvelles connaissances, la CAB a collecté des savoir-faire producteurs, tous systèmes confondus sur le territoire régional. Ces documents et fiches apportent des éléments techniques, des repères économiques et de nombreux témoignages de producteurs.

Fiches techniques disponibles sur le site de la CAB ou sur demande par courriel.



Action financée par :



Ministère de l'Agriculture, de la Pêche et de l'Alimentation



Coordination Agrobiologique des Pays de la Loire

- Contact : Sébastien BONDAU (Chargée de mission CAB)
- cab.filières@biopaysdelaloire.fr / 02-41-18-61-42
- Site Internet : www.biopaysdelaloire.fr